



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Liban

Question au Gouvernement n° 3100

Texte de la question

LIBAN

M. le président. La parole est à M. Étienne Pinte, pour le groupe UMP.

M. Étienne Pinte. Monsieur le ministre des affaires étrangères, la situation politique au Liban s'est beaucoup dégradée depuis quelques jours. La démission des ministres chiites, les manifestations de rue, le bras de fer engagé contre le Premier ministre et son gouvernement laissent craindre une profonde déstabilisation politique du Liban, peut-être même une tentative de coup d'État.

Le Hezbollah, qui semblait avoir accepté les règles de fonctionnement de la démocratie - puisqu'il a des représentants élus démocratiquement au Parlement et qu'il avait jusque-là accepté de participer à un gouvernement d'union nationale - semble aujourd'hui tenté par un coup de force.

La France a plus que jamais un rôle à jouer, tant les Libanais, de toutes sensibilités politiques, réclament notre soutien et notre amitié. Depuis quelques mois, il ne se passe pas une semaine sans que le groupe d'amitié France-Liban de l'Assemblée nationale ne reçoive une délégation ministérielle ou parlementaire libanaise. Face à ces développements inquiétants, quelle est la position du Gouvernement et comment la France peut-elle aider le Liban sans toutefois s'immiscer dans ses affaires intérieures ? *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Douste-Blazy, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur Pinte, comme vous l'avez rappelé, le climat au Liban est particulièrement tendu. Dimanche, l'opposition, emmenée par le Hezbollah, a organisé une manifestation de plusieurs centaines de milliers de personnes à Beyrouth. La veille, le président Lahoud avait refusé le statut du tribunal à caractère international chargé de juger les assassins de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri.

Face à ces tensions, la Ligue arabe, en particulier son secrétaire général, M. Amr Moussa, a proposé une médiation entre les parties. La France soutient cet effort de médiation, car il répond à trois impératifs : un impératif de justice, servi par le tribunal à caractère international, un impératif d'unité des Libanais - plutôt que la division et l'appel à la rue, que nous condamnons - et un impératif d'efficacité, pour le gouvernement de Fouad Siniora.

Je rappelle enfin que, hier soir, à New York le Conseil de sécurité des Nations unies a voté à l'unanimité, à la demande de la France, une déclaration présidentielle qui vise, d'une part, à soutenir le gouvernement de Fouad Siniora et, d'autre part, à demander à toutes les parties en présence de poursuivre la mise en oeuvre de la résolution 1701.

Oui, monsieur Pinte, plus que jamais, la France est derrière le gouvernement de Fouad Siniora, derrière un Liban uni, souverain et indépendant. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Étienne Pinte](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3100

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 14 décembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 décembre 2006